



À QUI S'ADRESSE LE CONCOURS ?

**Les écoles de langue française de l'Ontario
sont invitées à rejoindre ce projet !**

Le Kamishibaï plurilingue permet de développer chez les élèves des stratégies d'apprentissage, des capacités d'écoute, d'observation, de comparaison et de réflexion sur les langues et le langage ainsi que la coopération dans le cadre d'un travail de rédaction et d'illustration. Cela leur permet également de lutter contre les discriminations et favoriser le vivre ensemble, en valorisant les langues qui sont traitées sur un pied d'égalité. Ce projet rejoint donc les objectifs du Ministère de l'Éducation de l'Ontario dans la mesure où il permet de soutenir des pratiques de classe équitable en valorisant l'ensemble du répertoire linguistique et culturel des apprenants. Également, le document cadre ministériel "atteindre l'excellence" (2014) promeut "la valeur des arts y compris les arts visuels et les arts du spectacle, en encourageant le développement de la pensée critiques et de la pensée créative" p.14. Les kamishibaï plurilingues, en tant que pratique artistique qui valorise à la fois les aspects visuels, l'art oratoire et la construction de récits, s'ancre pleinement dans cette recommandation ministérielle. Enfin, ce projet collaboratif et créatif permet aux élèves de s'engager dans un projet qui leur offre la possibilité de développer la compassion, l'empathie et l'imagination (Atteindre l'excellence, p.4-5).

**Alors vous êtes prêt-e-s ?
Faites preuve d'imagination et séduisez-nous avec vos plumes, vos pinceaux
et ... vos langues !**

ATTENTION : Un concours similaire a lieu simultanément au Québec.

Renseignez-vous sur le site www.kamilala.org



RÈGLEMENT DU CONCOURS

Kamishibaï plurilingue - ELODIL Ontario

en partenariat avec Kamilala

Art.1 : Présentation générale

Ce concours est organisé par ELODIL Ontario (www.elodilontario.com), partenaire du réseau Kamilala (www.kamilala.org), afin d'encourager les acteurs éducatifs à développer des projets ouverts sur la diversité des langues et des cultures à travers la création des planches d'un kamishibaï plurilingue.

Art.2 : A qui s'adresse le concours Kamishibaï plurilingue Ontario

Le concours est ouvert à toutes les classes des écoles de langue française aux niveaux préscolaire, élémentaire/primaire et secondaire de l'Ontario.

Les élèves doivent être au cœur du processus de création, sous la direction de leur(s) enseignant(es).

Un seul kamishibaï sera accepté par classe participante.

Art.3 : Les planches : texte et illustrations

Le format des planches est le suivant : **37 cm X 27,5 cm (14,5 pouces X 11 pouces)**. Ce format respecte le format original des kamishibaï japonais. *Nous vous suggérons d'imprimer votre kamishibaï sur un format 11 pouces X 17 pouces, puis de découper les marges.*

Le kamishibaï doit être composé (couverture comprise) de 8 à 14 planches. **Les kamishibaïs de plus de 14 planches ne seront pas acceptés.**

Le kamishibaï doit comporter un **titre**.

L'histoire doit se présenter selon le principe du kamishibaï : sur le recto des planches, une illustration; sur le verso des planches, le texte de l'histoire.

La technique est libre pour **les illustrations** (peinture, feutre, crayons, collages, photos...).

Le texte ne devra pas excéder les 500 caractères par planche (environ **6 lignes** en police 12). Tous les textes devront être dactylographiés.

Toutes les formes narratives sont acceptées.

Art.4 : Les langues

Au moins quatre langues doivent être présentes dans l'histoire (le français et trois autres langues, minimum). Le kamishibaï plurilingue peut comporter autant de langues que vous le souhaitez. Toutes les langues et toutes les variétés de langues sont légitimes! Votre choix peut se faire en fonction des langues et des variétés de langues connues ou non dans la classe



(langues de l'immigration, langues autochtones et, plus largement, toutes les langues du monde).

La diversité des langues peut apparaître dans le texte, mais aussi dans les illustrations, de différentes façons. Par exemple :

- La narration peut se faire en français, et les dialogues dans différentes langues. Chaque personnage peut parler une langue.
- La narration peut se faire en français et contenir elle-même différentes langues. Des onomatopées, comptines, mots clés de l'intrigue, etc. peuvent apparaître dans d'autres langues.
- ***Il est important que le récit permette la compréhension de l'ensemble de ces langues*** (même si l'on n'est pas locuteur de ces langues), soit grâce à l'intercompréhension (mots transparents par rapport au français), ou grâce à une traduction, une reformulation ou une inférence à l'intérieur de la narration.

Attention, il ne s'agit pas de traduire le même texte dans différentes langues. L'alternance entre les langues doit refléter au mieux la réalité de pratiques plurilingues de nos sociétés contemporaines.

Nous suggérons que chaque mot ou phrase dans une autre langue que le français soit traduit(e) sur la même planche en note de bas de page. Nous vous conseillons aussi d'indiquer, toujours en note de bas de page, la manière dont on peut prononcer ces mots ou phrases écrit(e)s dans d'autres langues (exemple : « Abuelo » se prononce [Abouélo]).

Art. 5 : Réception des kamishibaïs

Le kamishibaï devra être **photocopié ou imprimé en couleur** sur un papier semi cartonné. Veillez à la qualité des impressions. Chaque classe conserve donc son kamishibaï original.

Les dessins ne devront être ni pliés, ni roulés.

Attention, cette impression représente un coût : informez-vous des possibilités d'impression dans votre école ou votre commission scolaire !

Les planches devront impérativement être remises **avant le 15 avril 2019**.

Les kamishibaïs seront envoyés ou remis à votre conseiller pédagogique ou à ELODiL Ontario. Une fois l'inscription réalisée, nous vous confirmerons les modalités de remise en fonction de votre contexte.

Attention **seulement les planches** sont à envoyer, et non le butaï (le castelet).

L'enseignant(e) participant(e) est invitée à compléter en ligne le formulaire **Carnet de bord** dont l'adresse sera communiquée au moment de l'inscription.

À noter: dans la mesure où chaque classe conserve son kamishibaï original, les planches soumises dans le cadre du concours Kamishibaï plurilingue Ontario ne seront pas retournées dans les écoles.

Art. 6 : Le Jury

Un jury composé de membres d'horizons différents de l'Ontario et du Québec (par exemple: didacticiens, représentants ministériels, écrivains, illustrateurs, éditeurs, enseignants en exercice et en formation, conseillers pédagogiques) analysera et évaluera chaque kamishibaï plurilingue selon les critères suivants :

*respect de la dimension plurilingue de l'histoire;



- *place et utilisation des langues dans l'histoire;
- *diversité des statuts des langues et des systèmes d'écriture représentés;
- *construction de l'histoire;
- *créativité dans les illustrations;
- *respect des contraintes techniques (nombre de planches, format, longueur du texte, respect du thème du concours...).

Un prix par catégorie (préscolaire, primaire, secondaire) sera attribué suite à la délibération du jury.

Art. 7 : Droits d'auteur

En participant, l'enseignant(e) et ses élèves s'engagent à **céder à titre gratuit leurs droits de reproduction et de représentation à la structure en charge de l'organisation du concours.**

De cette manière, les candidats acceptent que leur kamishibaï soit intégré dans les outils de communication des réseaux (site internet et réseaux sociaux) :

- ELODIL Ontario (www.elodilontario.com)
- et, plus largement, dans le réseau international Kamilala pour les gagnants du concours Kamishibaï plurilingue Elodil Ontario.

En participant, l'enseignant(e) et ses élèves autorisent l'exploitation de leur kamishibaï dans le cadre d'activités de formation pour tous pays et pour la durée de protection conférée par le droit d'auteur. De son côté, ELODIL Ontario et le réseau Kamilala s'engagent à **faire apparaître le nom de l'école, le nom de l'enseignant référent et les noms des auteurs et illustrateurs (élèves).**

Art. 8 : Publication

Les auteurs du kamishibaï gagnant acceptent que leur travail puisse être légèrement retouché pour faciliter sa diffusion (par exemple : densité de couleurs, format, amélioration d'une phrase).

Art. 9 : Adhésion au règlement

La participation au concours implique l'adhésion au présent règlement.

Art. 10 : Organisateurs du Concours

Ce concours est organisé par ELODIL Ontario et s'inscrit dans un réseau international d'acteurs du plurilinguisme appelé Kamilala. Ce réseau est né à l'initiative de l'association française DULALA (D'Une Langue A L'Autre), en charge de son animation.



CALENDRIER

Pour participer au Concours Kamishibaï plurilingue 2018-2019, voici les étapes à suivre :

- 1) Inscrivez-vous avant le **15 novembre 2018** en complétant le formulaire d'inscription (à télécharger sur le site www.kamilala.com) et en l'envoyant à l'adresse suivante : elodil.ontario@gmail.com.
- 2) Faites-nous parvenir votre kamishibaï plurilingue avant le **15 avril 2019** (par la poste ou par l'entremise de votre conseiller pédagogique; consultez les modalités de remise dans le Règlement du Concours).

Un jury analysera vos travaux durant le mois d'avril 2019.

Le nom des gagnants sera dévoilé en mai 2019.

Plusieurs prix (diplômes, oeuvres de littérature jeunesse sur la diversité linguistique et culturelle) seront remis et pourront participer au concours international Kamilala (www.kamilala.org), organisé par l'association DULALA - *D'Une Langue À L'Autre* (www.dulala.fr).